

# Pôle Hospitalier Universitaire Cœur du Hainaut

Un réseau de santé fort et  
humain pour notre région !

**Dossier de presse – 18 novembre 2016**



CHU  
AMBROISE  
PARÉ



CHP  
CHÊNE  
AUX HAIES

De partenaires privilégiés à la constitution d'un pôle d'excellence .....	1
Le Pôle Hospitalier Universitaire <i>Cœur du Hainaut</i> .....	2
Présentation du CHU Tivoli .....	7
Présentation du CHU Ambroise Paré – CHP Chêne aux Haies .....	8
Contacts presse .....	9

## De partenaires privilégiés à la constitution d'un pôle d'excellence

**Le groupe CHU Ambroise Paré – CHP Chêne aux Haies et le CHU Tivoli unissent leurs compétences pour créer le Pôle Hospitalier Universitaire (P.H.U.) *Cœur du Hainaut*, au bénéfice des habitants de la région de Mons, du Borinage et du Centre.**

En 2012 déjà, le CHU Tivoli et le groupe CHU Ambroise Paré – CHP Chêne aux Haies signaient une convention de partenariat visant à exploiter en étroite collaboration certains secteurs médicaux et logistiques au sein d'un groupement hospitalier dont font également partie le CHU Marie Curie et le CHU Vésale (le Groupement des Hôpitaux Laïcs Hennuyers).

L'objectif consistait alors à **développer des activités conjointes** pour offrir à la population des zones géographiques concernées des soins d'excellence et ce, dans toutes les spécialités médicales. Ainsi, ce premier partenariat a permis de porter des projets importants en matière de chirurgie cardiaque, de radiothérapie ou encore de dialyse...

Ces projets précurseurs concluants ainsi que les complémentarités évidentes des deux institutions les ont menées à franchir une nouvelle étape : déployer **un projet médical commun pour le Cœur du Hainaut**.

Le P.H.U. *Cœur du Hainaut* est donc, avant tout, le fruit mûri de longue date d'un **partage de valeurs et d'une vision commune** quant à l'avenir du secteur des soins de santé au sein de leur région.

Les deux institutions partenaires souhaitent ainsi **renforcer l'offre de soins en conciliant spécialisation et médecine de proximité** pour rencontrer les besoins de l'ensemble des habitants des villes et communes du Centre, du Grand Mons ainsi que du Borinage.

## Diverses collaborations en cours

- Fusion des deux services de biologie clinique et création d'un laboratoire commun.
- Collaborations en matière de :
  - radiothérapie ;
  - pédiatrie ;
  - traitement de la douleur...
- Pôle universitaire commun avec les hôpitaux du réseau ULB (Université Libre de Bruxelles).

## **Le Pôle Hospitalier Universitaire Cœur du Hainaut**

Les deux institutions hennuyères dessinent donc un **trait d'union à visée humaine** entre leurs structures. En effet, leur nouveau pôle hospitalier forme un **tissu de soins fort**, qui se veut tout d'abord accessible, avec près de 1.400 lits aigus et psychiatriques, des centres de proximité et de nombreuses facilités en matière de santé. Ils constituent la base d'un réseau de soins orienté vers le patient, auquel pourraient s'associer, dans un avenir proche, d'autres structures.

Tous profils confondus, ce sont **4.096 collaborateurs** qui le composent – **dont 534 médecins**, le positionnant comme un acteur solide et d'envergure en matière de santé en province de Hainaut.

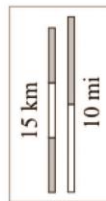
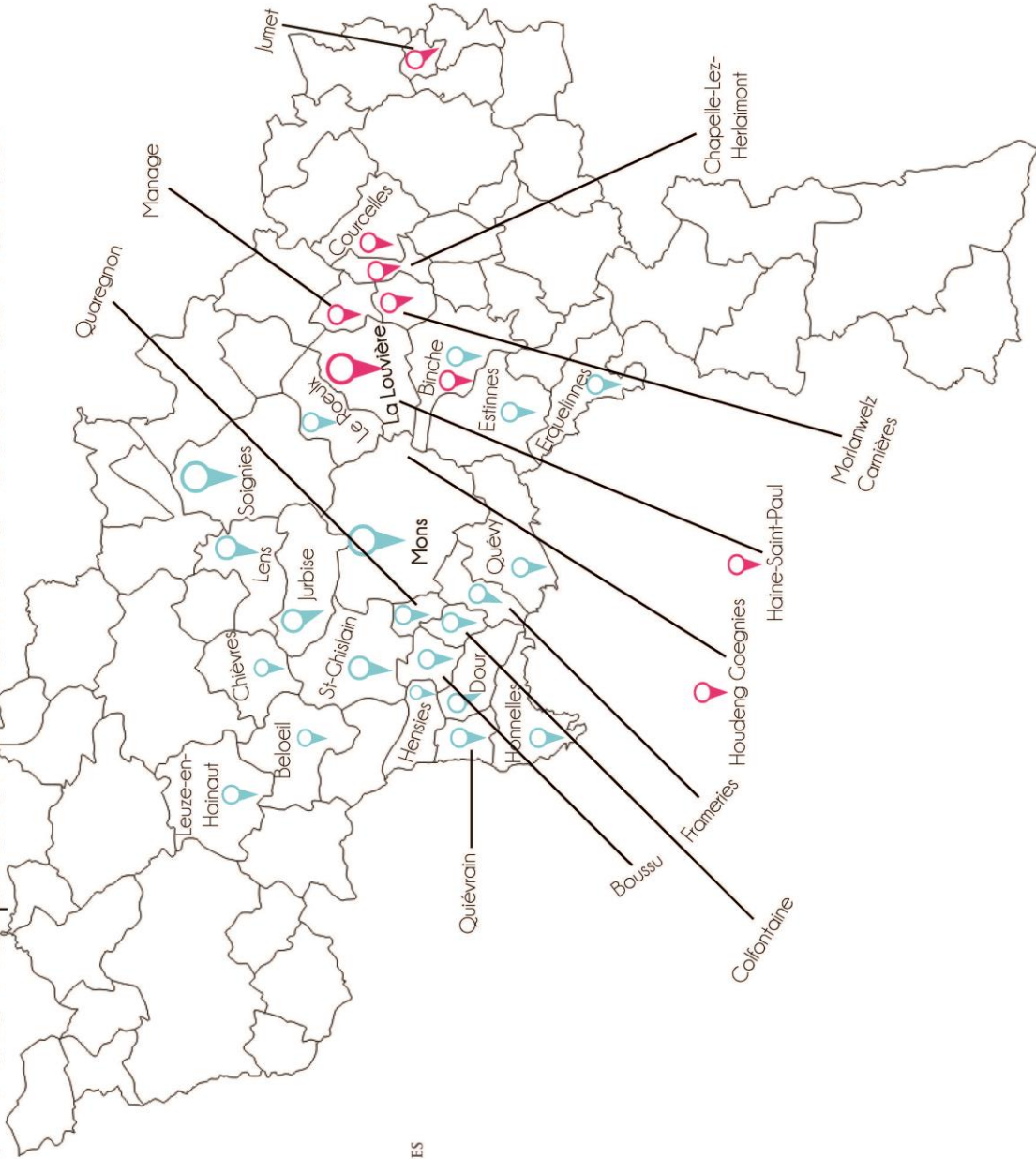
Concrètement, les hôpitaux montois et louviérois maintiennent leurs missions de proximité et leur fonctionnement respectif. Parallèlement, ils développeront des synergies et des projets communs grâce aux moyens fédérés au sein de leur association hospitalière. Leur objectif est, notamment, **d'améliorer les conditions de santé dans une région qui reste touchée par la précarité**, en assurant l'accès de chaque patient à :

- une médecine d'excellence et de proximité ;
- un panel de spécialistes ;
- ainsi qu'aux technologies médicales.

L'association se traduit dans les faits par une prise de participation croisée des deux pouvoirs organisateurs, l'intercommunale CHUPMB et l'asbl CHU Tivoli. Chaque institution occupe désormais une place prépondérante dans le Conseil d'administration de son partenaire afin d'assurer la prise de décisions fortes, communes et cohérentes.

Réparti sur un vaste territoire qui s'étend des Honnelles à Jumet, le P.H.U. *Cœur du Hainaut* aura un rayonnement régional important ainsi qu'un impact conséquent auprès de quelque 500.000 habitants issus d'une vingtaine de villes et communes de la région.

# Cartographie - Pôle Hospitalier Universitaire Coeur du Hainaut



Cette association représente un choix de cœur, visionnaire, compte tenu de la récente note gouvernementale présentée par la Ministre de la Santé publique, qui impose aux hôpitaux de travailler en réseau sur des régions de 400.000 à 500.000 habitants. Ces limites exigées ne font que conforter la création de ce pôle de soins fort, à vocation humaine, pour le territoire du *Cœur du Hainaut*.

« La santé est une ressource clé à laquelle chacun doit pouvoir accéder sans distinction. À l'instar des autres grands pôles universitaires du pays, nous unissons nos forces pour développer des projets ambitieux, consolider notre offre de soins et construire un avenir serein pour les patients du Cœur du Hainaut » expliquent Joëlle Kapompole, Présidente du CHU Ambroise Paré – CHP Chêne aux Haies, et Yves Smeets, Président du CHU Tivoli.

## **Le P.H.U. Cœur du Hainaut, c'est...**

- **Un réseau fort et humain, en matière de santé, pour les localités de Mons, du Borinage et du Centre.**
- **1.369 lits** au total, répartis comme suit :
  - *CHU Ambroise Paré – CHP Chêne aux Haies* – 851 lits dont 415 lits aigus et 436 lits psychiatriques ;
  - *CHU Tivoli* – 518 lits aigus.
- **4.096 collaborateurs** pour l'ensemble des sites, dont 534 médecins :
  - *CHU Ambroise Paré – CHP Chêne aux Haies* – 2.254 collaborateurs, dont 315 médecins ;
  - *CHU Tivoli* – 1.842 collaborateurs, dont 219 médecins.
- **35.387 admissions** :
  - *CHU Ambroise Paré – CHP Chêne aux Haies* – 17.895 admissions
  - *CHU Tivoli* – 17.492 admissions
- **616.143 consultations** :
  - *CHU Ambroise Paré – CHP Chêne aux Haies* – 317.707 consultations
  - *CHU Tivoli* – 298.436 consultations
- **Des services locaux et/ou externalisés** :
  - des centres de prélèvements répartis sur l'ensemble du territoire du Centre, montois et borain.
  - *CHU Ambroise Paré – CHP Chêne aux Haies*
    - Le Centre d'Imagerie Médicale et de Radiologie de Jemappes
    - Le Centre de consultations médicales de Quaregnon
    - Le Centre de consultations médicales de Boussu
    - Le Centre de Médecine Sportive
    - L'Espace Santé du Marché aux Herbes
    - Les services de soins et de sages-femmes à domicile.

- *CHU Tivoli*
  - Les Centres Spécialisés du Hainaut dont les polycliniques sont réparties dans les communes de Binche, Chapelle-Lez-Herlaimont, Houdeng Goegnies, Trazegnies
  - Le Centre de sénologie ARTENASENO de Manage
  - Le Centre de logopédie RICHARD GONDROY de Haine-Saint-Paul
  - Le Centre d'hémodialyse et d'auto-dialyse extrahospitalière de Soignies
  - Le laboratoire commun d'Anatomie pathologique, CUREPATH de Jumet
  - Les services de sages-femmes à domicile.

➤ **Un réseau complet de soins en matière de santé mentale :**

- *CHU Ambroise Paré – CHP Chêne aux Haies*
  - La Maison de Soins psychiatriques MOZART
  - La Maison de réseau Projet 107 - Région Hainaut
  - L'ATELIER 13, espace de resocialisation par la culture (Projet 107)
  - Le Centre IMPULSO, structure de réadaptation pour la réinsertion socioprofessionnelle des patients en psychiatrie (Projet 107)
  - Le Centre POLIADE, prise en charge des assuétudes et de la toxicomanie
  - Les équipes mobiles de crise, actives sur le terrain
  - Le Centre UTI/UTA pour les adolescentes en crise
  - Le Centre kÂLÎ, hôpital de jour pour les jeunes de 12 à 18 ans
  - Un tissu de partenaires externes dépassant l'échelle régionale.
  
- *CHU Tivoli – pôle de Santé ALISES*
  - Le centre de réadaptation ELLIPSE
  - L'initiative d'habitations protégées ANCRAGE
  - Le centre de rééducation fonctionnelle ALBA (projet 107)
  - Le centre d'accueil et d'accompagnement pour toxicomanes (CAAT)
  - Le projet ambulatoire CASA pour toxicomanes et assuétudes.



## Présentation : CHU Tivoli

Le CHU Tivoli est un hôpital à vocation universitaire faisant partie intégrante du réseau ULB (Université Libre de Bruxelles). L'établissement compte 518 lits aigus agréés et plusieurs polycliniques extérieures. Il tisse depuis quelques années un réseau extrahospitalier solide avec des partenaires spécialisés réunis sous l'égide des Centres Spécialisés du Hainaut. On les retrouve dans les polycliniques situées à Binche, Chapelle-Lez-Herlaimont, Houdeng Goegnies et Trazegnies. Le CHU Tivoli collabore également avec le Centre Richard Gondry et le Centre de sénologie Arzenaseno situé à Manage. Un service d'autodialyse extra-hospitalière est, quant à lui, situé à Soignies. Inauguré en octobre 2016, CurePath, premier laboratoire commun d'Anatomie pathologique en région wallonne situé à Jumet, vient compléter l'offre de soins proposée par le CHU Tivoli. Celui-ci résulte d'une collaboration entre le CHU Tivoli, le Chirec et l'Hôpital Erasme.

Le CHU Tivoli compte plus de 1.500 travailleurs auxquels il convient d'ajouter 220 médecins indépendants. Il constitue ainsi l'un des principaux employeurs de la région du Centre.

L'activité hospitalière est concentrée sur un site unique d'exploitation à La Louvière, ce qui fait de lui le troisième site hospitalier wallon. Hôpital multidisciplinaire, il est doté de l'ensemble des services médicotechniques lourds lui permettant d'assurer une offre de soins complète. Il est ainsi l'un des rares hôpitaux généraux belges à disposer de tous les agréments dans le domaine hospitalier. Il dispose également de 50 lits universitaires et est un hôpital de stage unanimement reconnu pour la formation et la qualité des soins offerts aux patients ainsi qu'aux équipes médicales et soignantes.

Établi depuis 1976, le CHU Tivoli s'est engagé dans une phase de rénovation et d'extension de ses services. Malgré ces travaux, il s'est vite avéré que les surfaces actuellement disponibles étaient insuffisantes pour conserver l'efficacité de l'institution alors que le nombre de patients est en constante augmentation et pour répondre aux besoins actuels et futurs. Le conseil d'administration du CHU Tivoli a dès lors pris la décision de mettre en œuvre des nouveaux projets qui consistent à la réalisation : d'un nouveau bâtiment d'extension (Bâtiment K) adossé à l'actuel CHU Tivoli, d'un parking extérieur pour le personnel et le public allant aux urgences, d'une esplanade logistique centralisée au niveau du sous-sol, ainsi que d'une station bus devant l'entrée.

Le projet du nouveau bâtiment K s'inscrit dans une logique dont l'intention est d'améliorer l'accessibilité, l'accueil, le confort des patients ainsi que la qualité des prestations de l'hôpital, tout en mettant en œuvre des solutions techniques visant à atteindre des objectifs ambitieux en terme de performance et d'économie d'énergie.

## **Présentation : CHU Ambroise Paré – CHP Chêne aux Haies**

Le Centre Hospitalier Universitaire Ambroise Paré est l'hôpital général public de la Ville de Mons et de son arrondissement. Depuis 2009, il a uni ses forces au Centre Hospitalier Psychiatrique Chêne aux Haies pour former l'intercommunale Centre Hospitalier Universitaire et Psychiatrique de Mons-Borinage (CHUPMB) qui offre un large éventail de soins et de services hospitaliers généraux et spécialisés tant de l'adulte que de l'enfant.

Désireux d'offrir à la population du Hainaut les meilleurs soins dans tous les secteurs médicaux, une convention de groupement d'hôpitaux a été signée entre le CHUPMB, le CHU Tivoli, l'ULB et l'ISPPC (Intercommunale de Santé Publique du Pays de Charleroi). Le CHUPMB développe également son réseau de soins au travers de conventions et d'associations, à des degrés divers, avec d'autres institutions hospitalières. Parmi ces dernières, nous citerons, le CHR Haute Senne, l'Institut Jules Bordet et les autres hôpitaux régionaux dans le cadre de l'association Chambord.

En matière de recherche, la création de l'UMHAP, Medical Research Center, a permis la mise en place d'un partenariat scientifique durable avec l'UMONS.

Enfin, dans le but de répondre au mieux aux attentes et aux besoins de ses patients, l'hôpital n'a de cesse de se développer. Il propose une offre de soins en constante évolution, en déployant de nombreux projets ambitieux tels que l'actuel chantier de construction d'une nouvelle aile vouée à accueillir, en 2017, le Centre Montois d'Orthopédie, première structure spécialisée en Région wallonne.

Le CHUPMB compte plus de 2.200 membres dont 315 médecins lui permettant de se positionner comme l'un des principaux employeurs de la région de Mons et du Borinage.

Au fil du temps, l'institution s'est imposée comme l'hôpital de référence dans la région montoise, grâce, notamment :

- aux investissements colossaux consentis dans le matériel médical de pointe et dans la rénovation des locaux ;
- au recrutement de médecins et spécialistes hautement qualifiés dans de nombreuses disciplines ;
- au développement de collaborations bénéfiques avec d'autres hôpitaux ;
- à son offre de soins en constante évolution.

Quelques chiffres permettent de traduire la dynamique mise en place depuis quelques années au sein du pôle hospitalier montois :

- plus de 900 lits d'hospitalisation ;
- plus de 320.000 consultations annuelles ;
- 3 hôpitaux de jour au sein du CHU (médical, chirurgical et gériatrique) ;
- 5 hôpitaux de jour au sein du CHP, spécialisés en psychiatrie.

## **Contacts presse**

Pour recevoir des informations complémentaires, contactez le service communication :

CHU Tivoli

064 27 60 97 - 064 27 77 23

0479 74 95 25 – 0474 72 23 95

CHU Ambroise Paré - CHP Chêne aux Haies

065 41 30 12 - 065 41 30 22

0479 48 61 53 – 0488 80 60 48